

## **NAO 2014 : de la Saint Valentin au 1er avril ?**

*Après un mois sans aucune nouvelle, la direction a finalement daigné se souvenir qu'une négociation (obligatoire !) était en cours et n'avait pas abouti. Cela traîne quand même depuis le 13 décembre, date de la première réunion n'ayant servi à rien. Une seconde réunion n'ayant servi à rien a eu lieu le 14 janvier. On espère que celle du 14 février (date de la Saint Valentin) servira à quelque chose. Mais on en doute fortement ... Car avec un budget 2014 de 2% de la masse salariale, dont 1,2% réservé aux augmentations individuelles, il reste peu de marge de négociation pour une augmentation collective !*

### **CA FAIT LONGTEMPS QU'ON NE CROIT PLUS AU PERE NOËL**

**Rappelons-le, en 2012 et 2013, aucun accord** n'a pu être trouvé avec l'employeur. En décembre 2013, la première réunion de « négociation » s'est révélée ubuesque : l'employeur n'avait rien à dire, rien à proposer et donc rien à négocier. Nous étions censés formuler des demandes. Comme si l'employeur ne savait pas ce qu'on demande ! Il lui suffisait pourtant de reprendre les demandes des années précédentes, puisqu'elles n'ont pas été satisfaites ! Mais non, il préfère faire comme si, faire semblant de ne pas savoir.

Et on a remis ça le **14 janvier**. Là encore, **le représentant de l'employeur n'avait pas mandat pour négocier !** On se demande bien, dans de telles circonstances, à quoi pouvait bien servir la réunion...

### **POUR LA SAINT VALENTIN, IL N'Y AURA PAS DE CADEAU NON PLUS**

Il faut espérer que, cette fois, notre interlocuteur aura un mandat. Un vrai mandat, avec une proposition sérieuse et une marge de négociation... sinon ce n'est plus de la négociation, tout au plus un minable marchandage, ou un passage en force.

Mais le calendrier lui-même nous dit clairement quel cas nos dirigeants font des salariés de BPCE, puisqu'ils attendent d'avoir terminé les négociations des branches Banque Populaire et Caisse d'Épargne pour traiter le dossier négligeable (et négligé) que représente la NAO de BPCE. C'est réglé depuis déjà plusieurs semaines pour les Banques Populaires, ça pourrait l'être en principe jeudi 13 février pour les Caisses d'Épargne, donc c'est à notre tour. Comme si la situation des salariés de BPCE avait quelque chose à voir avec celles des salariés des banques de notre réseau. Mais c'est tellement plus facile, plus démagogique vis-à-vis des Directeurs Généraux des Banques et des Présidents des Caisses, qui sont nos actionnaires, de jouer les bons élèves en donnant moins aux salariés de BPCE (dont chacun sait que leurs salaires sont trop élevés !) qu'à ceux des réseaux...

### **LE 1<sup>ER</sup> AVRIL, CE SERAIT UNE MAUVAISE BLAGUE**

L'avantage pour l'employeur de faire traîner les choses en longueur lorsqu'il négocie, c'est aussi de gagner du temps. Les Banques Populaires ont obtenu une augmentation de salaire de 1% au 1<sup>er</sup> avril. On peut s'attendre à ce que la direction reprenne au moins la date. Pour le pourcentage, ça reste à voir.... Après deux années consécutives sans rien, peut-on se satisfaire d'une telle proposition ?

Nul doute que l'employeur nous fera miroiter une prime de partage des profits... qui ne sera pas négociée avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre, pour un versement éventuel après la rentrée de septembre. Eventuel car nous ne sommes à ce stade sûrs de rien ! Et surtout pas du périmètre de cette prime, qui pourrait concerner l'ensemble des 120 000 salariés du groupe. Dans ces conditions, inutile de vous préciser le poids de BPCE dans les négociations... et inutile aussi de se faire des illusions sur le montant d'une prime qui serait à multiplier par 120 000 !

L'UNSA BPCE se soucie avant tout de la situation des salariés de BPCE et demande pour eux qu'un vrai signe positif soit donné par la direction !

**Il serait peut-être temps d'arrêter de brosser les actionnaires dans le sens du poil et d'écouter les demandes - légitimes - des salariés de l'organe central !**

[www.unsabpcesa.org](http://www.unsabpcesa.org)

Le bureau UNSA BPCE

### **Proposition concrète pour la NAO 2015**

L'UNSA BPCE a toujours souhaité inscrire son action dans une démarche constructive, en privilégiant le dialogue. L'employeur peut-il en dire autant ? Pour éviter que ces négociations obligatoires ne tournent une fois de plus à la farce, les premières réunions devraient avoir lieu avant que le budget soit fixé. Voilà une proposition sérieuse et responsable, que nous officialiserons lors de la prochaine réunion. Nous verrons bien quelle sera la réponse de l'employeur...